



EXPLOITANT EN TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES

Titre professionnel niveau 4

**PÔLE PROFESSIONNALISANT
GESTION ÉCONOMIQUE**

Durée : 50 semaines
Accueil : 16 personnes

Savoir-être à développer et mettre en valeur

- Motivation,
- Dynamisme,
- Bon sens relationnel pour gérer les différentes interfaces internes et externes,
- Réactivité, sens de l'anticipation et de la décision,
- Rigueur (respect des règles fiscales et juridiques du transport).

Savoir-faire à acquérir

L'exploitant en transports routiers de marchandises organise le cheminement d'un produit depuis sa production jusqu'à sa distribution. Il peut également exercer des fonctions d'encadrement et de coordination de différentes fonctions dans l'entreprise.

Contenu de la formation

Module 1 : Concevoir et organiser une prestation de transport terrestre de marchandises y compris à l'international

- Etudier la faisabilité technique d'une demande de transport terrestres, au besoin à l'international,
- Tarifer la demande de transport pour proposer l'offre par écrit au client,
- Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation d'une opération de transport terrestre au besoin à l'international.

Module 2 : Mettre en œuvre et piloter les opérations de transport jusqu'à la clôture du dossier

- Encadrer l'activité d'une équipe de conducteurs dans le respect de la réglementation des transports et des règles de sûreté et de sécurité,
- Coordonner et suivre l'exécution de chaque opération de transport,
- Renseigner les tableaux de bord de suivi de qualité et de mesure de rentabilité des opérations de transport.



□ **Les + du dispositif**

- Techniques de Recherche d'Emploi,
- 2 x 4 semaines en entreprise pour mettre en application les compétences acquises en formation,
- Mises en situations professionnelles,
- Cours d'Anglais (oral et écrit),
- Projets collectifs,
- Sensibilisation à l'écologie et la protection de l'environnement.

□ **Lieux et conditions de travail**

- Entreprises de transport routier national et international,
- Commissionnaires de transports (affréteur, groupeur),
- Industries (chargeur).

Emploi de bureau, en relation avec les services quai, camionnage, S.A.V. et commerciaux de l'entreprise ou de ses clients. Amplitude horaire adaptée aux impératifs de l'entreprise.